



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio RMC-MO

Question écrite n° 54268

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la radio RMC-MO (groupe Radio France Internationale). Depuis plusieurs jours, malgré des pressions constantes et l'usage illégal de personnels non grévistes par la direction de cette radio, une partie des journalistes et personnels est en grève sur des revendications ayant trait au respect de leurs droits légitimes de salariés et pour que soient enfin prises les mesures nécessaires à la survie, au redressement et à la pérennité de la station, voix de la France en direction des populations des pays arabes. Des salariés non grévistes ont été utilisés par la direction afin de remplacer, en infraction totale au droit de grève, les employés et journalistes grévistes, en les obligeant à accomplir des horaires doubles, au mépris de la loi et de leur santé. Chacun comprendra que ce conflit peut et doit trouver une conclusion rapide conforme à l'intérêt des salariés et de la radio. Le directeur général a déjà annoncé sa démission. Celle-ci a été acceptée par le président de RFI. Les salariés grévistes exigent aussi le départ du directeur de l'antenne, ceci afin de constituer les conditions objectives d'un véritable dialogue constructif visant à permettre l'élaboration d'un véritable plan de relance efficace de RMC-MO, défini en concertation avec sa rédaction, ses journalistes et l'ensemble du personnel. La situation actuelle est préjudiciable à l'entreprise et à son avenir. Il est urgent de dégager les solutions de bon sens qui s'imposent. C'est pourquoi il lui demande d'informer la représentation nationale de ce conflit et de préciser les solutions qu'il entend y apporter sans retard, pour que la voix de la France vers les pays arabes puisse reprendre son activité régulière normale.

Texte de la réponse

Le ministre des affaires étrangères souhaite rappeler que, par principe, ses services ne s'immiscent pas dans la gestion interne des opérateurs de l'audiovisuel extérieur, gestion qui est de la responsabilité pleine et entière de leur direction. RMC-MO joue un rôle essentiel dans l'ensemble des pays du Proche et Moyen-Orient où cette radio apporte une information qui semble être appréciée par les populations locales. Il y a donc lieu de se réjouir qu'un accord ait mis fin le 10 décembre à ce mouvement de grève et que le travail ait pu reprendre dans un climat désormais apaisé. Le ministère des affaires étrangères, attentif au développement de RMC-MO, vient de débloquer une subvention exceptionnelle de 600 000 euros pour assurer la modernisation de ses programmes et une meilleure implantation dans sa zone de diffusion.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54268

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10342

Réponse publiée le : 29 mars 2005, page 3202